

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Moyen-Ogooué/BEPC : 1 736 candidats pour toute la province

ILS sont répartis dans 5 centres d'examen.

Paterne N'DOUNDA
Lambaréné/Gabon

APRÈS le Certificat d'études primaires, c'est au tour, depuis hier, du Brevet d'études du premier cycle secondaire (BEPC) de mobiliser les postulants. Pour toute la province du Moyen-Ogooué, ils sont 1 736 candidats à y prendre part.

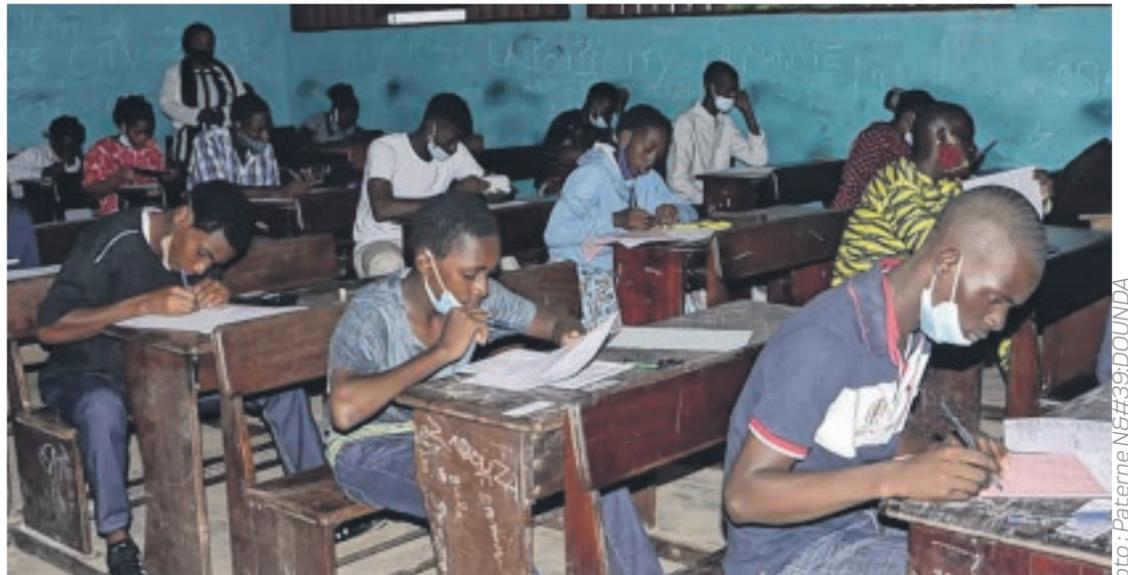
Cinq centres d'examen ont été mis à leur disposition selon la répartition suivante : collège et lycée Monseigneur Jean Baptiste Adiwa (443 candidats), lycée Charles Mefane (482 candidats), lycée Georges Modjeckou (534 candidats), lycée François Meyé (192 candidats) et le centre Léonard Mbamakoué (85 candidats).

La directrice d'académie provinciale, Sabine M'biye ép. Mapangou a procédé au lancement du dit examen au centre principal du lycée Charles Mefane.

Les épreuves, qui s'achèvent vendredi prochain, portent sur les matières littéraires, scientifiques (mathématiques, sciences de la vie et de la terre, sciences physiques) et les épreuves écrites d'éducation physique et sportive pour la boucle.

La DAP et son équipe souhaitent qu'il n'y ait pas d'incidents majeurs pendant le déroulement des épreuves comme cela a été le cas l'année dernière.

Mais parmi les candidats, on compte une élève internée au Centre hospitalier régional (CHR) Georges Rawiri. Laquelle



Ici, les candidats de Lambaréné au BEPC.

participe donc à l'examen depuis son lit d'hospitalisation.

Qu'à cela ne tienne, des dispositions sanitaires ont été prises afin que l'examen se déroule dans le respect strict des gestes

barrières : port obligatoire du masque, distanciation physique dans les salles d'examen, lavage des mains avant d'accéder dans les classes, etc.

Les élèves ont dit avoir trouvé les

premières épreuves abordables. Ce qui augurerait d'une bonne suite de l'examen. La finalité, pour les différents candidats, étant l'admission au BEPC session 2021.

BEPC 2021 : 4 366 en quête du sésame



Les candidats planchant sur les mathématiques hier.

ILS sont répartis dans neuf centres d'examen dont six à Port-Gentil. Les départements de Ndougou (Gamba), Etimboué (Omboué) et Bendjé hébergent chacun un centre.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

DEPUIS hier matin, les candidats libres et officiels des classes de troisième des lycées et collèges passent les épreuves écrites du Brevet d'études du

premier cycle (BEPC). Dans l'Ogooué-Maritime, ce sont 4 366 aspirants qui sont en quête du sésame. Ils sont répartis dans neuf centres d'examen dont six dans la commune de Port-Gentil, à savoir : lycée Thuriaf Bantsantsa (1 025 candidats), lycée Joseph Am-

bouroué Avaro (836), CES Bac aviation (768), CES du Parc (573), Raponda Walker (540) et Collège Delta (248).

Le lycée Roger Gouteyron de Gamba, le CES Julien Mbourou d'Omboué et le CES Georges Oyembo de Mpage, avec chacun un seul centre, enregistrent respectivement 272, 77 et 27 candidats.

Aux premières heures de l'évaluation, les candidats ont planché, en matinée, sur les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre, avant de clôturer l'après-midi par les sciences physiques. Cette journée de mercredi est consacrée à l'étude de texte, la composition française, l'orthographe et la langue vivante 2.

Avant de terminer vendredi par l'épreuve écrite d'EPS et la langue vivante 1. La veille, les candidats auront traité des sujets d'histoire géographie, d'éducation civique ou artistique.

BEPC 2021 : 5 détenus dans la course à Port-Gentil



Cinq jeunes détenus de ce pénitencier passent le BEPC 2021.

APRÈS avoir suivi des cours dispensés par des enseignants mis à disposition par la Direction d'academie provinciale de l'Ogooué-Maritime dans l'enceinte du pénitencier.

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

CINQ détenus de la prison centrale Saint-Pierre de Port-Gentil participent aux épreuves du Brevet d'études

du premier cycle, session 2021 dans la province de l'Ogooué-Maritime.

Répartis dans les centres d'examen du Lycée Thuriaf Bantsantsa (4) et Lycée Joseph Ambouroué Avaro (1), il s'agit de G. K. D, Y.W. G. P. N, J. U, B. D. E. O et R. L, respectivement incarcérés pour les faits de vol avec arme apparente, vol à la tire, complicité de vol avec arme apparente, tentative de vol avec arme apparente et vol aggravé. Selon Tanguy François Nkoghe Nguema, chef de service social de la prison, toutes les dispositions sécuritaires ont été prises pour les conduire dans les centres et les ramener en détention à la fin de chaque journée.

Le procureur de la République près le tribunal de première instance de la ville a souhaité bonne chance aux candidats.